

FORUM DE LA PROPRETE : RESUME DE LA TABLE RONDE « TRI »

Les études mettent en évidence que le grand public est demandeur de disposer de plus de possibilités de pouvoir trier ses déchets dans l'espace public. En effet, la prolongation du geste de tri en dehors du domicile est, pour ceux qui trient déjà chez eux, la suite logique et cohérente des efforts réalisés au sein du ménage.

De plus, il semblerait qu'instaurer le tri exerce également une influence favorable sur la propreté du lieu où ce tri est mis en place. En effet, non seulement, le dédoublement des poubelles renforce la visibilité de l'infrastructure mise à disposition du public mais en plus, les usagers sont amenés à utiliser davantage les poubelles présentes dans la mesure où le geste de trier est porteur de sens, bien plus que de mettre son déchet dans une poubelle tout venant, voire de jeter son déchet par terre.

Peu de communes et d'entreprises, à l'heure actuelle, ont instauré le tri sur leur territoire, leur parc ou encore leur domaine. Et si elles ont tenté l'expérience, la qualité du tri était tellement mauvaise qu'elles ont pour beaucoup abandonné l'idée.

Cette table-ronde a eu pour objectif de mettre en évidence une commune et 4 entreprises qui se sont lancées (avec succès) dans l'aventure du tri et qui ont partagé leur expérience avec l'auditoire.

Afin d'aider les communes qui souhaiteraient se lancer dans l'aventure et mettre en place le tri sur leur territoire, Be WaPP, en collaboration avec Fost Plus, développe un guide qui leur permettra de trouver toutes les infos nécessaires et toutes les étapes importantes pour mener à bien ce projet.

Pour plus d'informations, les communes peuvent directement s'adresser à info@bewapp.be.

1.1. Introduction : le tri des déchets hors domicile

Modérateur : Dominique SIPLET, cluster manager out-of-home chez Fost Plus

1.1.1. Le cycle du tri

En pratique, le cycle du tri est composé de plusieurs étapes :



- (1) Un produit/ emballage est mis sur le marché ;
- (2) Le produit/ emballage est vendus dans des points de ventes variés (POS – Point of Sale) où les consommateurs se rendent, achètent et/ ou consomment ;
- (3) Le consommateur achète un produit emballé et le consomme dans différents lieux possible : privés, professionnels, publics, etc. Dès lors, le consommateur dispose d'un déchet/de l'emballage. La plupart du temps, il se trouve à son domicile et peut donc le jeter dans sa propre poubelle, mais, dans 1/3 des cas, le consommateur se retrouve en dehors de son domicile ;
- (4) C'est ici qu'interviennent les partenaires out-of-home (en dehors du domicile) dont le rôle consiste à évacuer les déchets avec l'aide de leur opérateur de déchets (public ou privé) ;
- (5) Le déchet peut être collecté et transporté directement vers des unités de recyclage ou nécessiter, selon la qualité du tri de la poubelle, un voire plusieurs nouveaux tris ;
- (6) Le déchet est recyclé ;
- (7) Enfin, le matériau recyclé peut être utilisé/acheté à nouveau par des industriels et être transformé en nouveaux produits/emballages.

1.1.2. Les environnements out-of-home

L'environnement en dehors du domicile du consommateur peut être de plusieurs types :

- Un environnement **fermé** (par ex ; bureau) permet au consommateur de reproduire le geste de tri appliqué à la maison.
- Un environnement **mi-ouvert** (par ex ; festival)
- Un environnement **ouvert** représente un plus grand défi car les consommateurs sont souvent en transit et leur discipline en termes de propreté publique/tri est dissoute.

1.1.3. Les clés d'un tri réussi

Les clés d'un tri réussi dépendent de plusieurs facteurs :

(1) L'engagement

La mise en place d'îlots de tri sur le territoire communal nécessite un engagement total de toutes les parties concernées.

(2) La communication autour de la mise en œuvre de ce projet

Outre la communication sur les poubelles, la communication encadrant ce nouveau système de tri dans l'espace public est déterminante.

(3) L'emplacement

Passer au tri sélectif dans l'espace public n'implique pas de dédoubler systématiquement toutes les poubelles présentes sur le territoire de la commune. Dans un premier temps, il convient de définir les lieux les plus appropriés pour mettre des îlots de tri en place sur base d'un diagnostic minutieux du réseau de poubelles existant.

(4) Le choix de l'infrastructure adéquate

Choisir l'infrastructure adéquate en tenant compte des contraintes opérationnelles et des besoins des usagers est déterminant. Ici, la terminologie « îlot de tri » est importante. En effet, il n'est pas pensable d'installer une poubelle de tri seule sans être accompagnée systématiquement d'une poubelle 'tout-venant' pour garantir un réel tri. Il est également primordial d'installer des îlots de tri avec les deux poubelles l'une à côté de l'autre ce qui rend les solutions de tri directement visibles.

(5) Le monitoring

Afin de garantir une collecte sélective efficace, accompagné d'un recyclage effectif, il convient de mettre en place les outils de monitoring nécessaires. Par exemple l'application PROpreté permet de dresser l'inventaire des infrastructures de propreté publique présentes et de suivre le taux de remplissage (vide, à moitié remplie, remplie ou débordante) des poubelles, ainsi que la quantité de dépôts clandestins dans ou autour de celles-ci.

(6) La logistique

La vidange des poubelles constitutives d'îlots de tri doit faire l'objet d'une grande attention. En effet, il en va de la crédibilité de toute l'opération. Dans le chef des citoyens, des raccourcis sont parfois vite faits. Ainsi, collecter les deux flux de déchets via un seul camion (même s'il est bi-compartmenté) peut laisser croire aux citoyens que tout est remélangé. Il faut donc agir avec le plus de discernement possible et inscrire le processus de vidange/collecte dans la suite logique de tout ce qui a été mis en place pour garantir une séparation effective des deux flux jusqu'à leur envoi vers leurs destinations respectives, ainsi que s'assurer de la communication encadrante appropriée. Une réflexion est menée actuellement pour simplifier la tâche des communes.

(7) Une signalétique claire

Les îlots de tri doivent être conçus également comme des outils de communication, mûrement pensés afin d'être efficaces, à savoir attirer l'attention des usagers et les inciter à trier correctement leurs déchets. D'un seul coup d'œil, l'utilisateur doit être à même de distinguer clairement dans quelle poubelle jeter les PMC et dans quelle poubelle jeter les autres déchets. En plus des codes couleurs, les poubelles doivent donc être ornées d'une signalétique, claire, visible, non équivoque et en phase avec les règles de tri que le citoyen pratique chez lui, à la maison.

1.2. Le cas de la ville de Liège

Intervenant : Ricardo DI BARBORA, conseiller au cabinet de Gilles FORET à la ville de Liège

1.2.1. Projet pilote de propreté et de tri – Parc de la Boverie à Liège

Dans le cadre de la rénovation du parc de la Boverie, un projet pilote de propreté et de tri a été mis en place. Ce dernier consistait notamment à remplacer les 24 poubelles par 12 nouveaux ilots de tri avec conteneurs enterrés.

Avant 2018	Après 2018
Infrastructure  24 corbeilles « Bammens-Capitole » de 50 litres ⇒ <u>Vidanges</u> : 2 fois/ jour durant toute l'année Renforcement durant l'été par 15 fûts « Apollo » de 240 litres ⇒ <u>Vidanges</u> : 1 fois/ jour	Infrastructure  12 ilots de tri avec conteneurs enterrés offrant une capacité totale de 9.000 litres pour les ordures ménagères et de 2.400 litres pour les PMC. 1 ilot se compose - d'un conteneur 200 litres pour les déchets PMC - d'un conteneur 750 litres pour les déchets résiduels ⇒ <u>Vidanges</u> : moindre fréquence

1.2.1.1. Motivations, avantages et inconvénients

MOTIVATIONS/ AVANTAGES	PEURS/INCONVÉNIENTS
Environnementale <i>Rendre valorisable des déchets qui ne l'étaient pas ;</i>	Coût d'un ilot <i>Pour la fourniture et l'installation, le coût s'élève à 10.000 euros HTVA - sur fonds propres communaux</i>
Communicationnelle <i>Rappeler l'importance et les règles du tri ;</i>	Classement du site <i>Besoin d'un permis d'urbanisme <-> C.R.M.S.F.</i>
Financières <i>Le volume de stockage étant accru, les fréquences de vidange sont moindres et le coût de traitement des ordures ménagères est diminué ;</i>	
Du côté des vidanges <i>La vidange des ordures ménagères par aspiration est plus rapide et plus silencieuse.</i>	

1.2.1.2. 1^{er} retours et pistes d'amélioration

- ✓ Le tri s'avère être peu respecté : confusion dans le tri et problème d'identification des poubelles ;
- ✓ Il n'y a pas de diminution du nombre de déchets ;
- ✓ La propreté sur le site est correcte grâce aux passages réguliers des équipes de la commune ;
- ✓ Pour faire les vidanges des nouveaux ilots, il est nécessaire d'avoir un véhicule de vidange adapté (buse, poids, puissance d'aspiration,...) et d'avoir un chemin carrossable menant aux ilots (taille véhicule < 1,5 T) ;
- ✓ Problématique des endroits – impétrants (milieu urbain). Il n'y a pas d'emplacement pour des bulles à verre enterrés.

Comment améliorer ces 1^{ers} retours peu fructueux ?

- ✓ Il est indispensable d'insister sur la visibilité des ilots de tri, notamment grâce au nudging
- ✓ Il est important de sensibiliser le public via plusieurs actions :
 - Action Retrouvailles,
 - Bâches événements,
 - « Ambassadeurs /stewards »
 - Mats explicatifs amovibles,
 - Vidéo de présentation
 - Distribution de goodies
 - Extension sur tout le territoire de la communication via conteneurs de tri « événements »
- ✓ Il est nécessaire d'adapter certains règlements communaux spécifiques



À la Boverie, je trie !

La Ville de Liège, Be WaPP pour une Walonie Plus Propre et Plus Plus
se sont associées pour offrir aux habitants du Parc de la Boverie l'opportunité de maintenir le parc propre et de réduire leurs déchets !
12 îlots de collectes sélectives des déchets et un site de bulles à verre sont répartis dans le parc. Ils sont indiqués sur ce plan.

- Les déchets PMC (bouteilles et flacons en Plastique, emballages Métalliques et Cartons) doivent être déposés dans les poubelles PMC.
- Les autres déchets sont à déposer dans le récipient jaune, y compris les mégots (qui peuvent être introduits dans l'urinaire central spécialement conçu à cette fin).
- Les bouteilles et flacons en verre sont à déposer dans les bulles à verre, situées à l'extérieur du Parc.

Tous ensemble, rendons possible le tri à la Boverie, pour un parc plus propre et plus durable !





1.2.1.3. Résultats

AVANTAGES	INCONVÉNIENTS
Augmentation de la qualité du tri de 42 à 84%	Collecte des verres toujours complexe
Diminution de 1/3 du temps de collecte	Problèmes de tri si « ambiance festive alcoolisée accrue »
Stabilité de la quantité de déchets collectés	
Réduction de moitié des déchets au sol	
Grande adhésion du public	
Message positif et volontariste	

- ⇒ Choix de reproduire l'expérience dans d'autres Parcs (1 par an)
- ⇒ Choix de tenter l'expérience dans les espaces publics plus complexes

1.2.2. Autres actions de la ville de Liège

1.2.2.1. Projet de propreté et de tri lors d'évènements

Le Service de la Propreté est actif lors d'environ 800 évènements annuels de la ville de Liège et pour cela :

- met à disposition des conteneurs à déchets résiduels, PMC, organiques

- nettoie avant, pendant ou après l'événement (avec ou sans facturation)

Sur l'ensemble de ces événements, la ville a gardé la même signalétique que sur le parc de la Boverie.

1.2.2.2. Poubelles intelligentes de tri mobiles

La Ville de Liège a investi dans des poubelles intelligentes de tri mobiles. Les objectifs de cet investissement sont multiples :

- améliorer la connaissance des habitudes et des besoins en termes de propreté et de tri ;
- réduire le nombre de vidanges en augmentant la capacité de collecte (x5)



A nouveau, la signalétique est semblable à ce qui avait été développé pour le parc de la Boverie.

Suite à l'installation de ces poubelles, plusieurs avantages et inconvénients semblent émerger :

AVANTAGES	INCONVÉNIENTS
La mobilité des poubelles les rend facilement déplaçables	Coût élevé d'un ilot
La visibilité des ilots implique moins de déchets autour de celles-ci	
Beaucoup moins de vandalisme sur le matériel qu'auparavant	
Un code couleur identique à toutes les poubelles permet une communication simple et visuelle	

1.3. Le cas du Standard de Liège

Intervenant : Sacha FEYTONGS, stadium manager au Standard de Liège

1.3.1. Objectifs

L'objectif majeur du Standard de Liège est de devenir, d'ici 2025, le 1er club de foot belge éco-responsable. Le projet du nouveau stade en construction est le véritable fil conducteur de cette stratégie RSE. En effet, le club souhaite créer un écosystème durable autour du stade. Un autre objectif est de générer un impact positif et durable sur le territoire de Sclessin et ses alentours.



1.4. Plan d'actions

Le déchet le plus présent au sein du stade est le gobelet en plastique. L'accent est donc mis sur le tri afin de contribuer au recyclage des gobelets. Pour cela, la sensibilisation du public pendant les matchs semble essentielle.

1.4.1. Etape 1 : un sondage

En 2018, le Standard a mené, lors de 4 matches, un sondage auprès des supporters afin d'évaluer leur sensibilité face aux enjeux environnementaux. Au total, 500 supporters ont été interpellés et 70% d'entre eux ont marqué un réel intérêt face aux actions que le club pourrait ou devrait mettre en place. 2 actions se démarquent clairement des résultats du sondage :

- (1) le tri des déchets (44%) ;
- (2) l'interdiction de fumer dans le stade (37%).

1.4.2. Etape 2 : plan d'actions - fin 2018 à 2020

Suite au sondage, plusieurs actions ont été mises en place mais ont dû être arrêtées à cause de la crise sanitaire :

- campagne de communication lancée avec les joueurs du Standard de Liège ;
- tri des mégots avec le concept des cendriers votes (WeCircular) ;
- mise en place de containers PMC en partenariat avec Suez ;
- placement de bulles à verre pour les prestataires traiteurs + sensibilisation de tous les acteurs ;
- ajout de containers pour les cartons ;

- premiers contacts avec Fost Plus et Suez pour des nouvelles signalétiques et nouveaux containers.

1.4.3. Etape 3 : suite du plan d'actions - septembre 2021

Depuis septembre 2021, le plan d'actions a pu être relancé :

- reprise des matches et relance de la sensibilisation auprès du public ;
- refonte du logo « Standard Engagé » pour encadrer davantage notre communication et nos actions ;
- collaboration avec Fost Plus. Cette collaboration a pour objet la collecte sélective (et en corollaire le recyclage) des déchets d'emballages ménagers PMC collectés sur le site du Standard de Liège. Fost Plus et le Standard s'engagent à tout mettre en œuvre pour atteindre un taux de tri de 95% dans ses installations ;
- mise en place d'une « Green Team » le jour des matches pour sensibiliser et observer les comportements de tri des déchets par les supporters.

1.4.4. Résultats

A l'heure actuelle le standard connaît des difficultés avec le respect du tri. En effet, alors qu'il est facile pour les supporters de respecter le tri avant et pendant le match, l'après match semble plus compliqué et amène des comportements différents dépendant du niveau d'alcool et des résultats du match.

Le standard espère vraiment intégrer un système de tri efficace avec la construction du nouveau stade en instaurant de nouvelles règles (nouveau lieu = nouvelles règles plus facilement assimilables).

De plus, il est primordial qu'il y ait une continuité du tri en dehors du stade. Il faut donc une collaboration étroite entre le standard et la ville de Liège. Les travaux présents actuellement autour du stade reportent les accords et l'installation de poubelles de tri dans les rues avoisinantes le stade. À nouveau, cela montre l'importance d'une stratégie globale et d'une continuité du geste de tri en dehors d'un lieu.

1.5. Le cas du parc d'attraction « Walibi »

Intervenant : Alexis NUYT, chief marketing officer à Walibi

1.5.1. Objectifs

Pour définir ses objectifs, Walibi s'appuie sur 3 grands axes prioritaires basés sur les objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU :

- (1) **ODD 12 – Consommation et production responsables** en gérant durablement les ressources ;
- (2) **ODD 13 – Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques** en réduisant l'empreinte énergétique et carbone directe ;
- (3) **ODD 15 – Vie terrestre** en participant à la préservation de la biodiversité et à la valorisation des espaces naturels.

Sur base de l'ODD 12, Walibi a pour objectif, d'ici 2030, d'implémenter un plan « zéro déchet non valorisé » via plusieurs actions :

- avoir une connaissance précise des déchets, c'est-à-dire identifier et estimer les flux principaux de déchets, les besoins et les boucles internes ou externes potentiel(les) sur base d'analyses de terrain et documentaires ;
- réduire les déchets à la source, notamment, via la mise en place d'une démarche d'éco-conception, la réduction des quantités d'emballages à usage unique et la diminution du gaspillage ;
- s'assurer de la bonne valorisation des déchets dans les filières aval, en ayant un objectif de zéro-enfouissement.

1.5.2. Plan d'actions au niveau du tri et de la gestion des déchets

En 2020

- Un partenariat a été conclu entre Walibi, Fost Plus et VanHeede ;
- Le tri organique a été instauré dans les points de restauration ;
- Le système de tri a été modifié à la source.



En 2021

- Le tri a été instauré dans l'espace visiteur : PMC et tout-venant ;
- Des poubelles de tri sont présentes dans l'ensemble des allées du parc ;
- Une campagne de sensibilisation a été mise en place au sein du parc avec notamment une vidéo projetée sur les différents écrans ;
- Une action de sensibilisation sur le tri et la réduction des déchets a été menée en interne ;
- *Novembre 2021* : un projet de compostage des décors de Halloween est mis en œuvre.



1.5.3. Résultats

1.5.3.1. Tri interne

Au niveau interne, plusieurs aspects positifs émanent du plan d'action :

- prise de conscience interne de l'importance du tri ;
- intégration des parties-prenantes aux processus de décision (achats, gestion des déchets) ;
- bonne qualité du tri garantissant un recyclage optimal.

1.5.3.2. Tri visiteurs

Au niveau des visiteurs, des efforts doivent encore être entrepris car le tri n'est pas parfait :

- encore trop de mélange dans le tri ;
- la qualité du tri PMC n'est pas optimale.

1.5.3.3. Recyclage et valorisation

Les effets du plan d'actions sont tout de même positifs :

- réduction de 50% du volume de déchet tout venant : passage de de 500 tonnes à 250 tonnes ;
- amélioration de la qualité du tri ;
- récupération d'environ 3 tonnes de PMC.

1.5.4. Futures actions

Dans le futur, plusieurs actions vont être entreprises ou poursuivies :

- poursuite de la campagne de sensibilisation au tri ;
- renforcement du plan d'actions ;
- réflexion d'éco conception à la source : restriction drastique des déchets et limitation du besoin de tri (par ex. emballages organiques) ;
- sensibiliser, sensibiliser, sensibiliser ;
- renoncer ;
- réfléchir autrement.

1.6. L'envers du décor du festival Esperanzah!

Intervenants : Arnaud de BRYE, régisseur général, et Julien STAINIER, chargé de projets à Esperanzah!

1.6.1. Objectifs

Depuis maintenant 20 ans, Esperanzah! tente de développer une démarche socio-culturelle pleine de sens, engagée, et durable. Convaincue qu'un autre monde est possible, l'Asbl Z! décroïsonne les différents secteurs qui « font société » pour former un tout cohérent : la culture est mise à profit du développement d'une société durable et solidaire, et contribue au rayonnement et à l'attractivité de la Région dans son ensemble.

L'asbl Z! : « Nous sommes persuadé·e·s que si chacun·e joue son rôle (l'organisateur·trice, les fournisseur·euse·s, les festivalier·e·s, les bénévoles, les partenaires, les autorités politiques, la presse, les artistes), nous pouvons avoir une réelle influence sur le monde que nous construisons pour les générations de demain. Le/la festivalier·e est l'acteur·trice principal·e de la majorité de ces actions. Véritable laboratoire, le festival ne cesse d'expérimenter pour toujours mieux concrétiser ses valeurs et gagner en cohérence, efficacité et résilience. On ne vous cache pas que ceci nécessite énormément d'investissements humains, matériels et financiers. »

1.6.2. Contexte

Le festival accueille 12.000 festivaliers par jour, donc 36.000 répartis sur les 3 jours de festival, dont 7.500 campeurs. Pour appliquer sa politique environnementale, le festival fait appel à 300 bénévoles et à plusieurs coordinateurs de terrain.

1.6.3. Plan d'actions

1.6.3.1. La mise en place d'ilots de tri

L'asbl Z! a mis en place 100 ilots de tri répartis sur les 8 zones du festival. L'idée est que ces derniers soient efficaces et faciles d'utilisation pour les festivaliers. De plus, ils sont démontables, réutilisables pour les années suivantes et fabriqués avec des produits de récupération.

De façon plus concrète :

- un ilot de tri comporte 4 compartiments : PMC, tout-venant, organique et papier ;

- les couvercles des poubelles comportent des ouvertures de façon à ce que les festivaliers n'aient pas à ouvrir celles-ci pour y déposer leur déchet ;
- chaque ilot est doté d'une double signalétique indiquant davantage de détails par rapport au tri ;
- les sacs poubelles sont transparents et permettent donc un bon visuel sur le taux de remplissage ;
- les ilots sont faciles à vider et ne doivent pas être nettoyés.



1.6.3.2. Prévention et sensibilisation par rapport au tri et à la propreté publique

Via des comédiens

Des comédiens sont engagés sur le festival et sur le camping afin de sensibiliser les festivaliers à la problématique des déchets. L'idée est d'éviter un ton moralisateur et justement d'y ajouter une composante amusante en passant un bon moment.

Via 2 approches pédagogiques

À Esperanzahl!, le festivalier est considéré comme un partenaire et non comme un producteur de déchets. L'idée est que le festivalier intègre la notion de gestion des déchets pour pouvoir ensuite la répliquer dans son quotidien. Dans ce but, 2 approches pédagogiques, créées par 'la boîte à clous ASBL', sont mises en place durant le festival :

- La **machine infernale** est une sorte de robot qui se promène dans le festival et qui a pour but d'améliorer le tri sur Terre.



- La **table de tri roulante** s'actionne quand les festivaliers pédalent. Ainsi, ils peuvent trier les déchets en avançant.



1.6.3.1. La présence de centres de tri au sein du festival

Le festival comporte 3 centres de tri et 8 zones. Dans chaque zone, une association est présente sur le terrain et permet de les aider à réaliser tout le travail.

La zone la plus complexe à gérer est le « comptoir des saveurs », l'espace restauration, à cause de la non-maîtrise de ce qui est offert aux festivaliers. Malgré tout, plusieurs choses sont mises en place :

- le festival sensibilise en amont les restaurateurs à la gestion des déchets.
- les restaurateurs doivent respecter une charte environnementale :
 - Vente de produits provenant des producteurs locaux ;
 - Utilisation de vaisselle biodégradable ;
 - Respect de la même charte de tri que dans l'ensemble du festival ;
 - ...

Au comptoir des saveurs, lorsque les sacs sont remplis, des bénévoles viennent les récupérer et les amènent dans un mini-centre de tri situé dans la même zone. Ainsi, les bénévoles réalisent une première vérification du tri. Ensuite, les sacs sont transférés du mini vers le grand centre de tri du festival, où là encore, toutes les poubelles sont vérifiées. Ce grand centre de tri est composé de plusieurs containers et de bulles à verre.



1.6.3.2. L'entraide des campeurs pour un camping propre

Dans le camping, la propreté et le tri sont aussi mis à l'honneur. A son arrivée, chaque campeur reçoit un sac PMC et un sac tout-venant. Il leur est demandé de rendre un sac poubelle bien trié et de donner un coup de main pour ramasser les déchets autour de la zone en échange d'une recharge GSM. Ce système fonctionne très bien et sera probablement réutilisé dans les futures éditions du festival.

1.6.4. Résultats

Grâce à l'ensemble de ces actions, et le sur-tri des poubelles, le festival a réussi en quelques années à réduire ses quantités de tout-venant et à augmenter l'ensemble des déchets qui sont effectivement

recyclés. En moins de 10 ans, en ayant un poids de déchets par festivalier équivalent, les quantités de déchets tout-venant sont passés de 300 gr à 137 gr par festivalier.

Année	Nbre festivalier	KG Carton	KG P.M.C.	KG Organique	KG Bois	Tout venant	Total KG	KG/Festivalier	Tout venant/ KG/Festivalier
2011	31710	1300	2740	3200	1400	9700	21010	0,66256701	0,3058972
2012	34210	1120	2760	3840	2280	9460	22010	0,64337913	0,2765273
2013	37000	1100	3740	2580	3580	8260	21910	0,59216216	0,2232432
2014	46000	1420	3600	4800	2940	10980	25728	0,55930435	0,2386957
2015	36000	1340	3580	3580	8700	7360	26300	0,73055556	0,2044444
2016	36000	2740	2780	3640	5940	6700	23660	0,65722222	0,1861111
2017	35000	1800	2980	5240	11820	6060	29910	0,85457143	0,1731429
2018	37000	1360	3280	3940	6760	5840	23290	0,62945946	0,1578378
2019	36000	1120	2820	4980	8340	4960	24230	0,67305556	0,1377778

1.7. Discussion

Un point soulevé lors des discussions à la suite de la table ronde et qui semble être intéressant à partager est la signalétique autour des poubelles de tri. En effet, du côté du citoyen, il pourrait être intéressant et constructif d'instaurer une signalétique et un code couleur identique partout. Ceci permettrait au citoyen de repérer rapidement là où il peut jeter son déchet et surtout dans quelle poubelle il doit le placer. Pour cela, Fost Plus propose sur son site une signalétique et un code couleur commun et adaptable aux besoins et à l'environnement de chacun. Des règles nationales, voire même européennes, devraient être implémentées afin d'avoir une signalétique identique pour tout le monde.